

Comment simuler ma retraite ?

Quel sera le montant de ma retraite ? C'est une question fréquente que bon nombre d'agents se posent à l'approche de cette étape de vie.

Quel que soit votre âge et votre situation professionnelle, il est possible d'avoir une estimation* gratuite de votre retraite à partir des données connues de vos régimes et de la personnaliser. Pour ce faire, nous vous recommandons de l'obtenir grâce au **simulateur de calcul officiel** disponible en ligne sur le site **Info-retraite.fr**.

* Ce montant est une simulation, le montant définitif de la pension sera communiqué par le gestionnaire de votre caisse de base lors de l'instruction du dossier de retraite.

Etape 1 : connectez-vous à votre compte retraite sur Info-Retraite

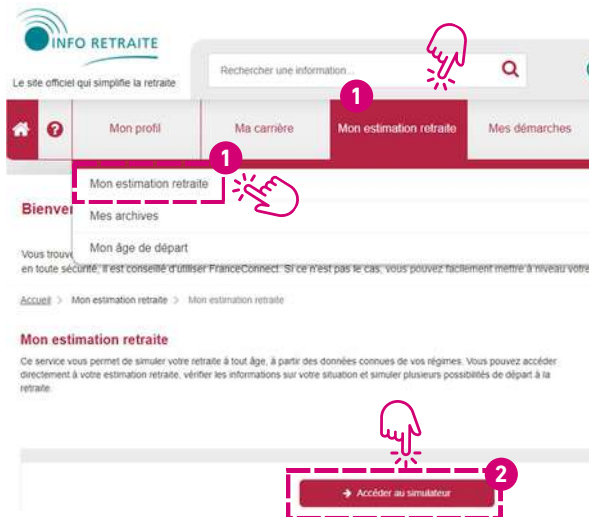


1 Sur le site <https://www.info-retraite.fr>, cliquez sur "J'accède à mon compte retraite".

Pour créer ou visualiser votre compte retraite, identifiez-vous directement via [FranceConnect](#) (connexion sécurisée).



Etape 2 : accédez au simulateur



1 Cliquez sur l'onglet "Mon estimation retraite", puis sur "Mon estimation retraite".

2 Cliquez sur "Accéder au simulateur".



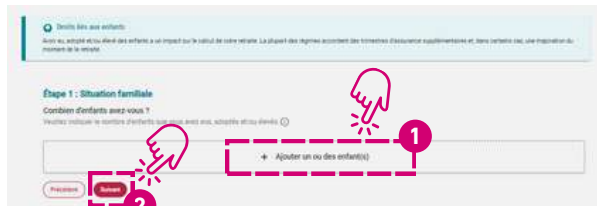
Comment simuler ma retraite ?



3 Cliquez sur le bouton **“Personnaliser mon estimation”**.
 Vous pouvez ainsi vérifier si vous êtes éligible à un départ anticipé pour carrière longue et simuler une retraite progressive avec la nouvelle réglementation.

Etape 3 : réalisez votre estimation retraite

Vous êtes un agent titulaire :



1 Vous n'avez pas élevé d'enfants ? Cliquez sur **“Suivant”** pour accéder directement à la page **“Etape 2 : Situation professionnelle”**.

2 Vous avez élevé des enfants ? Déclarez-les en cliquant sur **“Ajouter un ou des enfants”**.



3 Puis, renseignez :
 • le **nombre d'enfants** que vous avez élevés,
 • leur **date de naissance ou d'adoption**,
 • la **durée d'interruption d'activité** (exemple : congé maternité, congé parental).

Bon à savoir : les droits à la retraite liés aux enfants (sous conditions)

Durée d'assurance liquidable :

Enfant né, adopté, avant le 1er janvier 2004
 ↓
 Bonification de **4 trimestres** si interruption d'activité d'au moins 2 mois consécutifs

Durée d'assurance carrière :

Enfant né, adopté, à compter du 1er janvier 2004
 ↓
Prise en compte gratuite des périodes d'interruption d'activité
 Majoration de durée d'assurance de **2 trimestres** si interruption d'activité de 2 mois consécutifs

Majoration de la pension :

A compter de 3 enfants nés et/ou élevés*

↙	↓	↘
Augmentation de la retraite de 10 %	5 % supplémentaires attribués à partir du 4ème enfant	Majoration pour chaque parent d'au moins 3 enfants

*vos propres enfants ou ceux élevés pendant au moins 9 ans avant leur 16^e anniversaire. Les 2 conjoints peuvent en bénéficier.

Si vous êtes affilié à plusieurs régimes de retraite offrant une majoration d'assurance, un seul régime vous la versera.

Depuis le 1er septembre 2023, une majoration du montant de la retraite concerne tous les statuts. Cette **“surcote parentale”** est de **1,25 %** pour chaque trimestre cotisé (dans la limite de 4 trimestres).

Quelles conditions pour en bénéficier ? Etre né à partir de 1964, avoir enregistré au moins un trimestre maternité, éducation, adoption, enfant handicapé ou congé parental et avoir enregistré le nombre de trimestres nécessaire à une retraite à taux plein.

Si vous avez élevé un enfant en situation de handicap, des dispositifs spécifiques existent. Pour plus d'informations, contactez la DRH (drhdemande@yvelines.fr).



Comment simuler ma retraite ?

Etape 2 : Situation professionnelle

Avant de commencer, veuillez vérifier ces informations transmises par vos régimes de retraite.
Etes-vous toujours dans cette situation ?

Fonction publique territoriale - Autre activité de catégorie sédentaire 4  Modifier

Temps plein (100%) | Indice : 545


+ Ajouter une situation

Précédent Accéder aux résultats

4 Rectifiez au besoin votre **indice majoré** (détenu au moment de votre départ à la retraite).

Etape 2 : Situation professionnelle

Avant de commencer, veuillez vérifier ces informations transmises par vos régimes de retraite.
Quelle est votre activité principale actuellement ?

Besoin d'aide pour sélectionner votre activité ? [Consultez l'aide en ligne.](#) 5 

Salarié(e)
 Non salarié(e) ou indépendant(e)
 Fonctionnaire ou élu(e)
 Maladie

Inscrit(e) à Pôle emploi
 En inactivité liée à votre handicap ou votre invalidité
 Expatrié(e)


Autre situation

Pour les agents titulaires CNRACL

Si votre indice est correctement renseignée :

5 Sélectionnez votre **statut**.

Avant de commencer, veuillez vérifier ces informations transmises par vos régimes de retraite.
Précisez la fonction publique.

Besoin d'aide pour sélectionner votre activité ? [Consultez l'aide en ligne.](#) 6 

Fonction publique de l'État
 Fonction publique territoriale
 Fonction publique hospitalière

6 Sélectionnez la **fonction publique**.

Avant de commencer, veuillez vérifier ces informations transmises par vos régimes de retraite.
Indiquez votre activité.

Besoin d'aide pour sélectionner votre activité ? [Consultez l'aide en ligne.](#) 7 

Autre activité de catégorie sédentaire
 Autre activité de catégorie active

Sapeur-pompier professionnel(le)
 Agent de la Police Municipale

Cadre territorial de santé paramédical
 Puériculteur(rice) territorial(e)
 Infirmier(ère)

7 Sélectionnez votre **catégorie**.


Quel est votre taux d'activité ?

8 Temps plein Temps partiel 


Précédent Suivant

8 Sélectionnez votre **taux d'activité**, puis cliquez sur le bouton "**Suivant**".

Indice majoré estimé en fin de carrière

9 545 

Précédent Suivant


9 Sélectionnez votre **indice majoré** que vous pouvez trouver sur votre bulletin de paie.
Puis, cliquez sur "**Suivant**". 

Information importante :

Votre estimation est réalisée à partir **des données connues** de vos régimes de retraite. L'absence de certaines informations a une incidence sur le résultat de votre estimation.

Vous pouvez ajouter des périodes passées, modifier vos âges de départ, simuler des changements futurs, ajouter vos enfants...

Attention : les données ajoutées seront uniquement utilisées dans ce simulateur et ne seront pas transmises à vos régimes de retraite.

10 Voir mon estimation 

10 Cliquez sur "**Voir mon estimation**".

Département des Yvelines

Yvelines
Le Département

2 PLACE ANDRÉ MIGNOT - 78000 VERSAILLES
N° SIRET : 227804403 0018
N° URSSAF : 11780001340218389

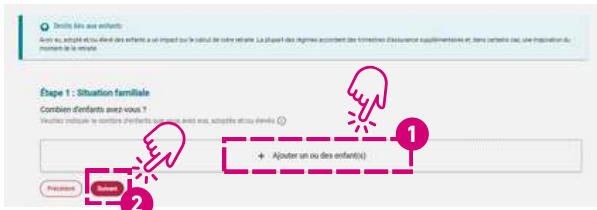
BULLETIN DE PAIE

PÉRIODE DE PAIE		PÉRIODE DE RELÈVE		Civilité NOM Prénom née (nom de naissance) 2 PLACE ANDRÉ MIGNOT 78000 VERSAILLES Statut SERVICE
01-07-2023	31-07-2023	01-07-2023	31-07-2023	
MATRICULE	BIT	N° SÉCURITÉ SOCIALE	DATE D'ENTRÉE	
00000000	D	000000000000000000	01/01/2023	
EMPLOI / POSTE		ÉCHELON / VAN / POINT		
		SS 5907 34		
GRADE		TAUX CATEGORIE		
		100.00		
STRUCTURE		POSITION ADMINISTRATIVE		
Classement des indices		TAUX EMPLOI		
IND. RÉGUL.	INDICE BRUT	IND. MAJORÉ	TAUX EMPLOI	EFT
452	528	452	100.00	1



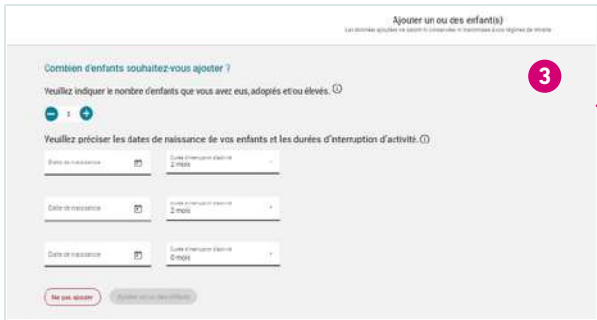
Comment simuler ma retraite ?

Vous êtes un agent contractuel :



1 Vous n'avez pas élevé d'enfants ? Cliquez sur "**Suivant**" pour accéder directement à la page "**Etape 2 : Situation professionnelle**".

2 Vous avez élevé des enfants ? Déclarez-les en cliquant sur "**Ajouter un ou des enfants**".



3 Puis, renseignez :
• le **nombre d'enfants** que vous avez élevés,
• leur **date de naissance ou d'adoption**,
• la **durée d'interruption d'activité** (exemple : congé maternité, congé parental).

Bon à savoir : les droits à la retraite liés aux enfants (sous conditions)

Majoration de la durée d'assurance :

<p>Enfant né, adopté, avant le 1er janvier 2010</p> <p>↓</p> <p>4 trimestres au titre de la maternité ou de l'adoption (<i>sous conditions</i>)</p> <p>+</p> <p>4 trimestres au titre de l'éducation de l'enfant (<i>sous conditions</i>).</p>	<p>Enfant né, adopté, à compter du 1er janvier 2010</p> <p>↓</p> <p>4 trimestres : la mère se voit attribuer automatiquement 4 trimestres pour la maternité.</p> <p>+</p> <p>4 trimestres attribués au titre de l'éducation, répartis entre le père et la mère comme ils l'entendent*.</p> <p><small>*Déclarez le choix dans les 6 mois après le 4e anniversaire de l'enfant en utilisant un formulaire spécifique.</small></p>
---	--

Majoration de la pension :

Si vous avez 3 enfants nés et/ou élevés**

↓

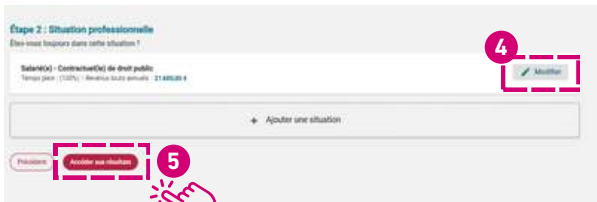
Augmentation de la retraite de **10 %**

** Élever ses propres enfants ou ceux élevés pendant au moins 9 ans avant leur 16e anniversaire permet aux deux conjoints d'en bénéficier

Depuis le 1er septembre 2023, une majoration du montant de la retraite concerne tous les statuts. Cette "**surcote parentale**" est de **1,25 %** pour chaque trimestre cotisé (dans la limite de 4 trimestres).

Quelles conditions pour en bénéficier ? Etre né à partir de 1964, avoir enregistré au moins un trimestre maternité, éducation, adoption, enfant handicapé ou congé parental et avoir enregistré le nombre de trimestres nécessaire à une retraite à taux plein.

Si vous avez élevé un enfant de handicap, des dispositifs spécifiques existent. Pour plus d'informations, contactez la DRH (drhdemande@yvelines.fr).



4 Pour rectifier au besoin votre **salaire** (détenu au moment de votre départ à la retraite).

5 Si votre revenu brut annuel est correctement renseigné, cliquez sur "**Accéder aux résultats**".



6 Sélectionnez votre **activité**.



Comment simuler ma retraite ?

Étape 1 : Situation professionnelle

7 Choisissez votre activité.

Salarié(e) du privé (industrie, commerce, services) | Salarié(e) agricole | Contractuel(le) de droit public | Clerc ou Employé(e) de notaire | Intérimaire(l) du spectacle

Enseignant(e) du privé (sauf établissement agricole) | Journaliste | Salarié(e) Officer ministériel ou public et commissaire-priseur

Salarié(e) d'entreprise à statut particulier (régime spécial) | Salarié(e) Marin

Activités non disponibles sur ce simulateur

7 Sélectionnez votre **statut**.

Quel est votre taux d'activité ?

8 Temps plein | Temps partiel

Précédent | Suivant

8 Sélectionnez votre **taux d'activité**, puis cliquez sur le bouton "**Suivant**".

Quels sont vos revenus pour cette activité ?

9 Revenu brut mensuel : 1800,00 € | Revenu brut annuel : 21 600,00 €

sur 12 mois

Précédent | Valider

9 Renseignez votre **revenu brut mensuel**, que vous pouvez trouver sur votre bulletin de paie. Puis, cliquez sur "**Valider**".

Information importante :

Votre estimation est réalisée à partir des données connues de vos régimes de retraite. L'absence de certaines informations a une incidence sur le résultat de votre estimation.

Vous pouvez ajouter des périodes passées, modifier vos âges de départ, simuler des changements futurs, ajouter vos enfants...

Attention : les données ajoutées seront uniquement utilisées dans ce simulateur et ne seront pas transmises à vos régimes de retraite.

10 Voir mon estimation

10 Cliquez sur "**Voir mon estimation**".

Étape 5 : obtenez le résultat de votre simulation à partir des droits et informations enregistrés

1 En partant à 60 ans et 10 mois le 1 juil. 2019

Avec 172 trimestres enregistrés

Vous pourriez avoir droit à 1 814 € brut/mois

> Comprendre mes possibilités de départ | > Comprendre mes droits | > Comprendre mon montant

1 Visualisez l'estimation de votre projet de départ au plus tôt, avec le nombre de trimestres et le montant de retraite associé.

2 Mon estimation retraite personnalisée | Télécharger (PDF - 100 ko) | Brut | Net avant impôts

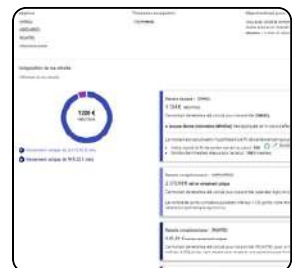
2 Ce montant peut être simulé en "**brut**" ou en "**net avant impôts**".

3

En partant à 60 ans et 10 mois le 1 juil. 2019	à l'âge de carrière longue	1 814 € brut/mois
En partant à 62 ans le 1 sept. 2040	au taux plein	1 934 € brut/mois
En partant à 67 ans le 1 sept. 2045	à l'âge du taux plein automatique	2 505 € brut/mois

3 Pour visualiser la **composition de votre retraite**, cliquez sur la "**flèche**".

Exemple détail pension d'un titulaire polypensionné :

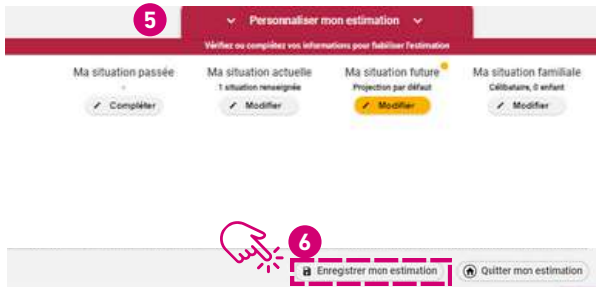




Comment simuler ma retraite ?



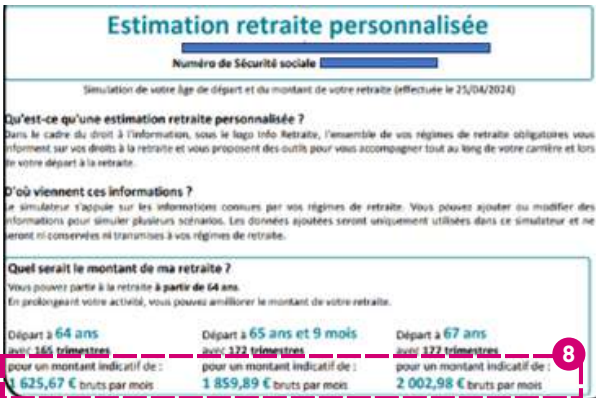
4 Renseignez un ou plusieurs **âges de départ** pour affiner votre projet.



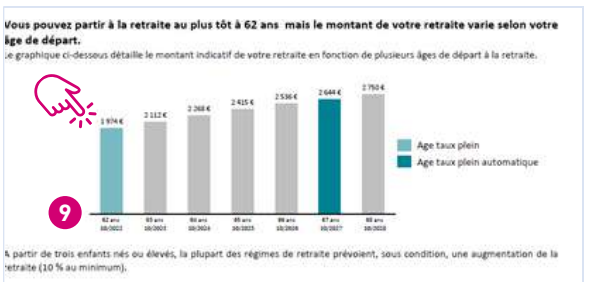
5 Vous pouvez **vérifier** ou **compléter** votre simulation pour affiner votre projet. Cliquez sur **"Modifier"**.



6 Vous pouvez conserver, dans votre compte personnel, votre simulation en cliquant sur **"Enregistrer mon estimation"**. Vous pourrez ainsi la consulter ultérieurement.



7 Vous pouvez également télécharger sous format PDF votre estimation retraite personnalisée en cliquant sur **"Télécharger"**.



9 Visualisez le **montant indicatif** de votre retraite sur **plusieurs années**.

10

Vous atteindrez le taux plein à l'âge de 62 ans.
En partant au 01/01/2024 avec 178 trimestres, vous pourriez avoir droit à 1 339 € bruts par mois.

Régime	Trimestres / Points	Montant (bruts par mois)
CNRACL	116 trimestres et 4 jours	1 046 €
Agirc-Arrco	607,16 points	64 €
L'Assurance retraite	66 trimestres	202 €
RAFP	6593 points	26 €

10 Visualisez la composition de votre retraite **par régimes (de base et complémentaires)**.

Bon à savoir : pensez à **télécharger votre simulation** avant votre demande retraite en ligne. Le service n'est plus disponible une fois votre demande de retraite en ligne réalisée.